



Violation de la vie privée par mon employeur

Par **anna**, le **16/10/2009** à **19:54**

Bonjour,

une ancienne collègue de travail qui a attaqué mon employeur au prud'homme comme l'a fait mon mari. est passée, il y a quelques jours. mon employeur a fourni à l'avocat de cette ex-collègue des copies de la lettre de licenciement de mon mari ainsi que des copies de ses feuilles de congés payés, copie des décomptes et enregistrements des heures de travail effectués sur l'année 2008 et 2009, et des copies des reçus sur acomptes que mon mari avait à l'époque demandés. De plus moi qui travaille toujours dans ce magasin, mon employeur a fourni à l'avocat de mon ex-collègue une copie de mes congés payés. Je voudrais savoir si mon employeur n'a pas violé les règles de confidentialité sur ma vie privée ainsi que celle de mon mari. Et si oui, quelle justice dois-je faire intervenir. Merci d'avance